GUIDE

CONSTRUIRE UN PROJET DE PAYSAGE EN VALLEE DE GARONNE EN PRENANT EN COMPTE LE DEVELOPPEMENT DURABLE

smeag
PREFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES
ARPE MIDI-PYRÉNÉES
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

LES OBJECTIFS DU GUIDE

La finalité des actions menées pour remettre aujourd'hui la Garonne au cœur de l'aménagement a pour but de transmettre ce bien commun unique et exceptionnel aux générations futures, dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit donc de mettre en place une démarche de développement durable au sein même des choix et de la définition des actions à mener autour de l'identité de la Garonne.

La prise en compte des principes du développement durable dans la réalisation de diagnostics culturels et paysagers sur les territoires garonnais permet également de mieux les articuler avec d'autres démarches territoriales existantes telles que les Agendas 21 locaux, les Plans Climat Energie territoriaux et SCoT, PLU/PLUi …

Ce guide est un outil pour aider les maîtres d'ouvrage à définir et à élaborer des projets de paysage de qualité en vallée de Garonne, au regard des réalités locales et des principes du développement durable.

SA REALISATION

Cet outil a été construit par l'ARPE Midi-Pyrénées, Agence régionale du développement durable, dans le cadre de sa convention de partenariat avec les services de l'Etat (DREAL) sur l'axe D du Plan Garonne.

Une première grille d'analyse de l'intérêt potentiel de projets paysagers au regard des 5 finalités du développement durable a été proposée par le bureau d'études CREHAM à la suite du diagnostic paysager sur le territoire de la Garonne marmandaise. Mandaté par le SMEAG, Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne, pour une analyse paysagère du territoire de la Garonne marmandaise, financée par le Plan Garonne, le CREHAM avait amorcé la réflexion sur le thème Paysage et développement durable. L'ARPE a analysé ce premier travail et sur cette base, a ensuite construit les outils proposés dans ce guide.

La listes de questionnements et les grilles d'analyses qui constituent le guide ont ensuite été utilisées par les bureaux d'études mandatés dans le cadre de études paysagères pilotes du Plan Garonne portées par le SMEAG : Garonne du Réolais, marmandaise, agenaise, des Terrasses et du Comminges. Après le test d'utilisation de ces outils, des critiques et adaptations ont été proposées et intégrées pour les améliorer.

Le document suivant est une synthèse de l'ensemble de cette démarche d'élaboration.

Contacts

Cécile Bedel, ARPE Midi-Pyrénées – bedel.c@arpe-mip.com
Pascale Cornuau, DREAL Midi-Pyrénées - pascale.cornuau@developpement-durable.gouv.fr
Isabelle Toulet, SMEAG - Isabelle.TOULET@eptb-garonne.fr

SOMMAIRE

1 > La prise en compte du développement durable dans un diagnostic paysager et culturel des territoires de Garonne.....p 5

- **Liste de questions à se poser**
- **Recommandations**

2> La prise en compte du développement durable dans l'élaboration de projets paysagers en vallée de Garonne.....p 15

- **Méthodologie d'utilisation de la grille pour l'identification d'objectifs opérationnels et pour le choix du projet**
- **Méthodologie d'utilisation de la grille pour la validation et la valorisation du projet**

Les 5 finalités du développement durable sont :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- la dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production durables.

Eléments de démarche associés du développement durable :

- la participation
- le pilotage,
- la transversalité,
- l'évaluation,
- l'amélioration continue.

Les 5 finalités sont transversales aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui sont classiquement présentés comme les piliers du développement durable ; et les éléments de démarche assurent la cohérence entre la méthode de gestion des projets et les objectifs poursuivis (Source Ministère du développement durable)

1 > COMMENT PRENDRE EN COMPTE LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS UN DIAGNOSTIC PAYSAGER ET CULTUREL DES TERRITOIRES DE GARONNE

L'outil proposé est constitué :

- **D'une liste de questions à se poser en amont du diagnostic.**

La « liste de questions DD » proposée par l'ARPE est un outil permettant d'orienter la réflexion, le plus en amont possible des projets, vers une démarche de développement durable.
Le questionnement DD a pour principale ambition de traduire la question globale suivante : **Que dit le paysage d'aujourd'hui sur la façon dont le territoire a intégré le développement durable par le passé et pourrait l'intégrer à l'avenir ?**

Les questions proposées appellent des réponses qui donneront des indications :
– sur l'état du territoire par rapport à chaque finalité,
– sur les pressions exercées pouvant être des obstacles à l'atteinte d'une finalité sur le territoire,
– sur les actions ou les réponses apportées par le territoire pour contribuer à une finalité.

Pour chaque finalité est posée une question-clé structurante et une série de questions (dont les réponses peuvent aider à répondre à la question clé).

- **Des recommandations pour la rédaction d'un paragraphe de synthèse** sur l'intégration des 5 finalités du développement durable dans le diagnostic.

On peut constater que les réponses aux questions proposées dans le cadre d'une finalité peuvent aussi concerner d'autres finalités. C'est la raison pour laquelle des recommandations pour la rédaction d'un paragraphe de synthèse ainsi que pour organiser les informations du diagnostic sont proposées.

En termes de démarche de diagnostic, il s'agit de croiser systématiquement les données descriptives du territoire, fondées sur l'observation quotidienne et la connaissance, avec les perceptions de ses usagers pour aboutir à un constat partagé.

LISTE DE QUESTIONS A SE POSER, FINALITE 1 :
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

QUESTION CLE :

L'aménagement du territoire tel qu'il est organisé, notamment sur le plan paysager, contribue-t-il à la lutte contre le changement climatique ?

1. Quelles sont les caractéristiques des flux de déplacements et la demande en mobilité sur le territoire ?
2. Quelle est la place de la Garonne dans les déplacements ?
3. En quoi l'organisation spatiale, la couverture végétale, l'activité agricole en lien avec la Garonne permettent-elles la capture de gaz à effet de serre ?
4. Des actions qui participent à l'atténuation des effets du changement climatique sont-elles mises en œuvre?

Exemples d'éléments à intégrer dans le diagnostic pour répondre à la finalité 1 :

- Organisation spatiale : Milieux aquatiques et humides, végétation, activités notamment autour de Garonne
- Pôles urbains et répartition de la population, Infrastructures routières, ponts,… (Dimension, densité, rapport avec la Garonne).
- Perception des populations de la mobilité.
- Actions en cours comme la création de cheminements, modes de transports doux
- Perception des paysages par rapport à l'organisation spatiale
- Perception et degré de prise en compte du changement climatique par les acteurs du territoire

Illustration : un territoire de Haute-Garonne

Question : Quelle est la place de la Garonne dans les déplacements ?

Réponse partielle : L'axe principal de déplacement suit la Garonne

Elément d'analyse à développer :
Les points de vue depuis la route, le nombre de franchissements du cours d'eau, …

Vue aérienne de la confluence du Salat et de la Garonne à Roquefort-sur-Garonne, Copyright©Didier Taillefer/SMEAG

LISTE DE QUESTIONS A SE POSER, FINALITE 2 :
LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

QUESTION CLE :

Quel est le patrimoine paysager, naturel, bâti et culturel du territoire et quelle est sa tendance d'évolution au regard de l'environnement ?

5. Quelle est l'occupation de l'espace passée, actuelle et à venir? Quelles en sont les conséquences sur le paysage ?
6. En quoi la Garonne structure-t-elle l'habitat ?
7. Quels sont la nature, l'état (qualité et répartition) de la biodiversité sans oublier la biodiversité ordinaire sur le territoire ?
8. Quel est l'état de la ressource en eau dans la Garonne et ses affluents sur le territoire ?
9. Quelles sont les diverses continuités écologiques et les obstacles à ces continuités sur le territoire ?
10. Quelles sont les principales menaces sur la biodiversité et les cours d'eau ?
11. Quels sont les risques naturels et industriels auxquels est soumise le territoire et/ou la Garonne?
12. Dans quels projets ou programmes d'action de préservation du paysage, de la biodiversité et de la ressource en eau, le territoire s'inscrit-il ?
13. Quelles sont les stratégies de prévention et de protection contre les risques, quel est leur impact sur le paysage ?

Exemples d'éléments à intégrer dans le diagnostic pour répondre à la finalité 2 :

- Occupation de l'espace, (cartes et analyse, illustrations photos)
- Perception du paysage par rapport à l'occupation de l'espace
- Situation des pôles d'habitat, typologie du bâti, matériaux de construction, caractère historique en lien avec la Garonne, (cartes, photos, retours d'enquêtes)
- Inventaire des zonages, des espèces ordinaires et remarquables, analyse de l'état de cette biodiversité le long de la Garonne (Photos et légendes pour illustrer)
- Qualité de l'eau et niveaux de contamination à divers polluants
- Inventaire des obstacles à l'écoulement, impacts, intérêts, effets néfastes sur la continuité écologique, perceptions
- Plantes invasives, anthropisation, activités (tourisme, loisirs,…), éclusées, variation de débits et leurs impacts sur la biodiversité, exemple et illustrations photographiques
- Sites à risques, aléa, enjeux
- Historiques d'événements marquants sur le territoire
- Projets d'aménagement du territoire, documents de planification en cours
- Infrastructures de gestion du risque
- Dispositif d'information de la population par rapport aux risques

Illustration : un territoire en Tarn-et-Garonne :

Vue aérienne de la Garonne au niveau du méandre de Finhan
en Tarn-et-Garonne, Copyright©Didier Taillefer/SMEAG

Question : Quelles sont les principales menaces sur le corridor garonnais ?

Réponse partielle : la populiculture (la réponse peut être issue du recueil des perceptions)

Eléments d'analyse à développer :
Les champs de peupliers modifient les paysages sur X ha, ils fragilisent telles zones de berges, déplaisent aux usagers, sont une source de revenus pour X personnes, bloquent l'accès à la Garonne…

LISTE DE QUESTIONS A SE POSER, FINALITE 3 :
L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

QUESTION CLE :

En quoi les paysages de Garonne améliorent-ils et pourraient-ils encore améliorer le cadre de vie ?

14. Quelle est l'offre de loisirs et d'activités liées à la Garonne ?
15. Quels sont les sites mis en valeur et accessibles au public ?
16. Y a-t-il des conditions particulières d'accès aux sites de Garonne ?
17. En quoi la préservation des milieux naturels en bords de Garonne contribue-t-elle à l'épanouissement de tous ?
18. Quels sont les sites de Garonne à vocation multiples permettant une diversité des usages (loisirs, culture, alimentation en eau potable, mobilité, activité économique,…) ?
19. La Garonne véhicule-t-elle des nuisances, des pollutions, des conflits, ou des sentiments d'insécurité pour les habitants ?
20. Quelles sont les actions pour l'amélioration des « contacts » des usagers avec la Garonne ?
21. Quelles sont les actions d'information, envers les populations, du risque lié à la Garonne et de la gestion de ce risque ?

Exemples d'éléments à intégrer dans le diagnostic pour répondre à la finalité 3 :

- Lieux, sites, structures accueillants les touristes et/ou proposant des activités de loisirs, tourisme liées à la Garonne : bases nautiques, golfs sur les berges, pêche, kayak, baignade…
- Intérêt touristique du territoire : activités sur la Garonne, paysages avec bâti remarquable,…
- Sites ou tronçons de Garonne aux paysages accessibles.
- Mises en valeurs particulières ou unité paysagère (cartes)
- Analyse et hiérarchisation des différentes fonctionnalités des espaces de Garonne
- Analyse de l'accessibilité (facile, difficile, impossible,…), de la sécurité,
- Analyse de l'accessibilité de divers publics : enfants, personnes à mobilité réduites, groupes,…
- Historiques ou inventaires de nuisances, incidents ou accidents, (illustrations)
- Perceptions des usagers, habitants par rapport à la solidarité autour de la Garonne, amont-aval notamment
- Dans les actions menées ou programmes d'actions en cours, actions destinées à intéresser et amener la population vers la Garonne.

Illustrations : Plages aménagées :

Plage aménagée en bord de Garonne à Marmande en Lot-et-Garonne
Copyright©Didier Taillefer/SMEAG

n
te en berge de Garonne à Toulouse dans le cadre de Toulouse plage, Copyright©Didier Taillefer/SMEAG

Question : Quels sont les sites mis en valeur et accessibles au public ?

Réponse partielle : Des plages

Eléments d'analyse à développer :
Les lieux accessibles pour profiter de la vue, de moments conviviaux comme des repas ou de la baignade en Garonne.
Le niveau de confort.
La sécurisation et la qualité des eaux de la Garonne en ces lieux, les pollutions accidentelles passées, les risques de pollution…

LISTE DE QUESTIONS A SE POSER, FINALITE 4 :
LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GENERATIONS

QUESTION CLE :

Les paysages de Garonne traduisent-il de la cohésion sociale et de la solidarité entre les populations et pour les générations futures ?

22. Dans quelle mesure la Garonne apparaît-elle comme vecteur de lien social, au sein du territoire et avec les territoires voisins ?
23. La solidarité entre les populations est-elle favorisée via le fleuve? Quels en sont les freins ?
24. En quoi la préservation des milieux naturels en bords de Garonne contribue-t-elle à créer du lien social ?
25. Comment caractériser le lien des populations avec le fleuve ?
26. Existent-ils des infrastructures de liaison (pont, bac, chemin,…) entre les populations de part et d'autre de Garonne ?
27. Les populations et les acteurs du territoire sont-ils sensibilisés à la préservation et à l'intérêt de certains paysages de Garonne ?
28. Quels sont les acteurs locaux œuvrant pour le patrimoine paysager et culturel et de quelles données disposent-ils ?
29. Les politiques locales renforce-t-elle de l'appropriation du fleuve par les riverains ?
30. Des compétences en aménagement paysager de certaines collectivités du territoire sont-elles mises au service d'autres collectivités ?

Exemples d'éléments à intégrer dans le diagnostic pour répondre à la finalité 4 :

- La culture « Garonne » sur le territoire en fonction des populations (nouveaux arrivants ou anciens, proche de Garonne ou pas…)
- L'ambiance entre les populations, voisines ou de part et d'autre de Garonne
- Les infrastructures qui permettent de faire des liens entre population, de découvrir des territoires
- Le niveau d'information des populations sur les paysages de Garonne
- Les outils de diffusion sur le paysage, la nature…
- Les acteurs locaux comme les associations, collectivités, socio-professionnels et leurs actions de mise en valeur du patrimoine lié à la Garonne
- Les événements organisés autour du thème de la Garonne ou permettant de renforcer la réappropriation du fleuve
- La politique environnementale, économique et sociale des collectivités riveraines
- La politique culturelle liée à la Garonne des collectivités riveraines

Illustration : Solidarité lors d'inondation en Lot-et-Garonne :

Débordement de la Garonne à Saint-Germain en Lot-et-Garonne
Copyright©Didier Taillefer/SMEAG

Question : La solidarité entre les populations via le fleuve est-elle favorisée ?

Réponse partielle : Elle s'opère lors de débordements qui touchent des quartiers entiers.

Eléments d'analyse à développer :
Le risque inondation comme vecteur de lien social, Les expériences passées d'entraide entre les gens, la perception voire l'acceptation de ce risque par les populations…

LISTE DE QUESTIONS A SE POSER, FINALITE 5 :

LA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES.

QUESTION CLE :

La Garonne permet-elle et bénéficie-t-elle de modes de production et de consommation responsables ?

31. Quels sont les modes de productions du territoire et leurs impacts sur les paysages de Garonne ?
32. En quoi les modes de consommation influent-ils sur le paysage ?
33. Existe-t-il des pratiques de production responsables (d'agriculture en circuit court, de tourisme durable…), quelles peuvent-être leurs impacts sur le paysage ?
34. La Garonne est-elle le support d'activités économiques, industrielles et agricoles dont celles relevant de l'économie sociale et solidaire ?

Exemples d'éléments à intégrer dans le diagnostic pour répondre à cette finalité :

- Les activités, les entreprises et sites et leurs impacts sur le paysage, (illustrations)
- Les impacts et les choix d'aménagement en bord de Garonne traduisant des modes de consommation (gravières, éco-quartiers, …)
- Les démarches responsables des entreprises en lien avec la Garonne
- Les associations locales et leurs actions en matière d'économie sociale et solidaire

Illustration : Gravières en Tarn-et-Garonne

Vue aérienne en rive droite de la Garonne en aval de Bourret

Gravière en activité à Bourret

Copyright©Didier Taillefer/SMEAG

Question : Quels sont les modes de productions du territoire et leurs impacts sur les paysages de Garonne ?

Réponse : L'extraction de matériaux

Eléments d'analyse à développer :
Nombre de gravières, résultats de l'activité, acceptation et perception des populations et des élus, risques et impacts l'eau et le paysage, les projets de réhabilitation en fin de vie de la carrière, les actions conduites par les carriers pour limiter l'impact de leurs exploitations (Exemple : démarche de progrès environnemental de l'UNICEM)…

RECOMMANDATIONS POUR LA SYNTHESE D'UN DIAGNOSTIC D'ETUDE PAYSAGERE AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

La synthèse consiste à croiser les données et les perceptions liées au milieu, à la vie et aux activités aux abords du fleuve, aux risques, à la cohésion sociale… : le diagnostic doit permettre de comprendre ce que le paysage traduit du territoire.
L'ARPE propose trois principes pour élaborer une synthèse de diagnostic au regard du développement durable.

1. Laisser la place à la créativité pour présenter les caractéristiques objectives et subjectives du territoire en fonction du type de paysage étudié, de l'histoire des habitants avec le fleuve…

2. Structurer un plan de la synthèse du diagnostic étroitement lié au contexte de territoire. Il n'y a pas de format type de diagnostic d'un territoire. Il est essentiel de s'appuyer sur les observations issues du travail de terrain pour concevoir un diagnostic fidèle au territoire.

3. Hiérarchiser les propos.
Il est proposé de faire ressortir les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du diagnostic par finalité et de les organiser dans une synthèse du diagnostic qui, sans être déconnectée de la notion de développement durable, fasse ressortir les points forts du territoire.

Exemple 1 : La synthèse du diagnostic peut être présentée selon les 4 axes suivants : Atouts, faiblesses, opportunités, menaces.

Exemple 2 : Faire ressortir les enjeux importants : Les idées fortes peuvent constituer les têtes de chapitre de la synthèse du diagnostic

Illustration : Extrait de l'étude pilote sur les paysages de la Garonne agenaise/Tome1/Diagnostic/Smeag – Signes-ouest – Presqu'île - Biotope

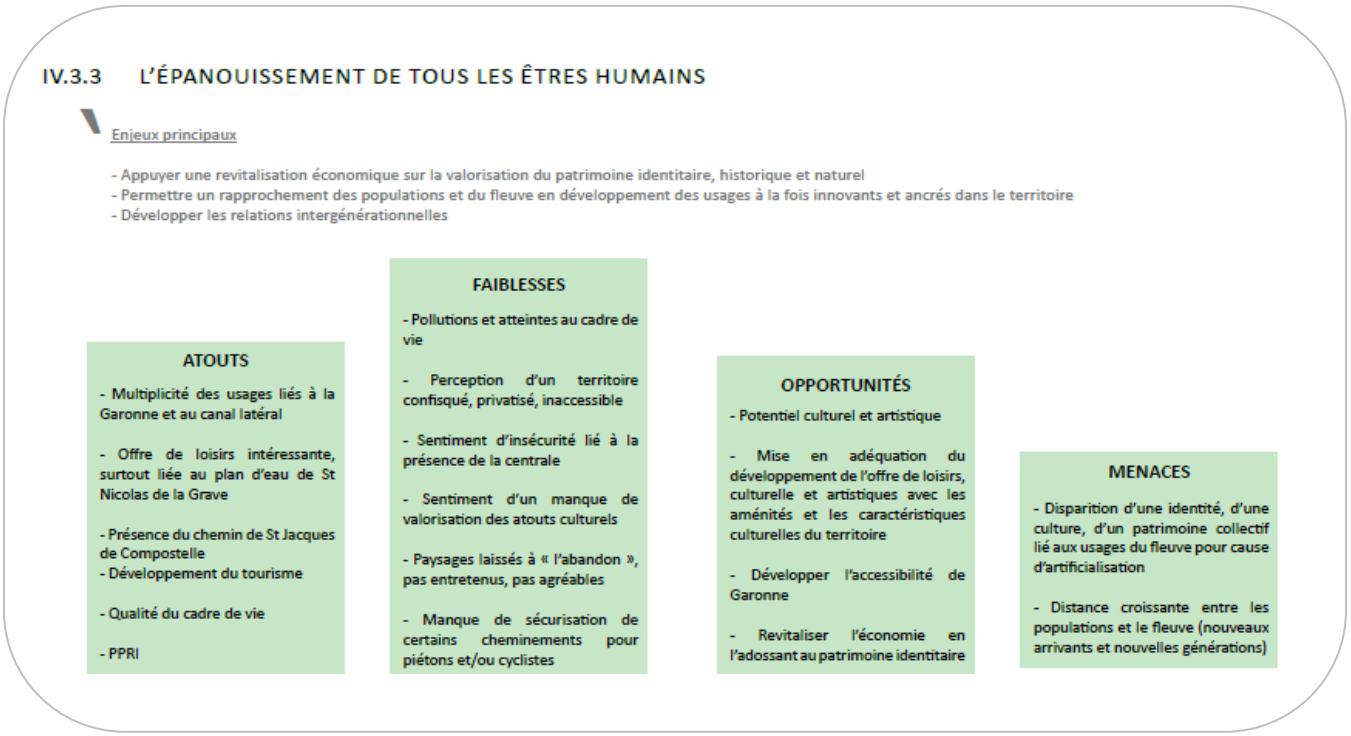

IV.3.3 L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Enjeux principaux

- Appuyer une revitalisation économique sur la valorisation du patrimoine identitaire, historique et naturel
- Permettre un rapprochement des populations et du fleuve en développement des usages à la fois innovants et ancrés dans le territoire
- Développer les relations intergénérationnelles

ATOUTS

- Multiplicité des usages liés à la Garonne et au canal latéral
- Offre de loisirs intéressante, surtout liée au plan d'eau de St Nicolas de la Grave
- Présence du chemin de St Jacques de Compostelle
- Développement du tourisme
- Qualité du cadre de vie
- PPRI

FAIBLESSES

- Pollutions et atteintes au cadre de vie
- Perception d'un territoire confisqué, privatisé, inaccessible
- Sentiment d'insécurité lié à la présence de la centrale
- Sentiment d'un manque de valorisation des atouts culturels
- Paysages laissés à « l'abandon », pas entretenus, pas agréables
- Manque de sécurisation de certains cheminements pour piétons et/ou cyclistes

OPPORTUNITÉS

- Potentiel culturel et artistique
- Mise en adéquation du développement de l'offre de loisirs, culturelle et artistiques avec les aménités et les caractéristiques culturelles du territoire
- Développer l'accessibilité de Garonne
- Revitaliser l'économie en l'adossant au patrimoine identitaire

MENACES

- Disparition d'une identité, d'une culture, d'un patrimoine collectif lié aux usages du fleuve pour cause d'artificialisation
- Distance croissante entre les populations et le fleuve (nouveaux arrivants et nouvelles générations)

2 > LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ELABORATION DE PROJETS PAYSAGERS EN VALLEE DE GARONNE

L'outil technique proposé a été essentiellement conçu à l'attention des bureaux d'études et éventuellement les collectivités pour les aider à compléter leurs travaux par une analyse de développement durable.
Il est constitué d'une grille d'analyse, qui s'inspire du cadre national de référence pour les projets territoriaux de développement durable dont on peut rappeler les finalités et les éléments de démarche :

Les 5 finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- la dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production durables.

Eléments de démarche du développement durable :

- la participation
- le pilotage,
- la transversalité,
- l'évaluation,
- l'amélioration continue.

Les 5 finalités sont transversales aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui sont classiquement présentés comme les piliers du développement durable ; et les éléments de démarche assurent la cohérence entre la méthode de gestion des projets et les objectifs poursuivis (Source Ministère du développement durable).

Le présent guide propose d'étudier 30 critères autour des 5 finalités du développement durable et 15 critères autour des éléments de démarche.
Il a été choisi d'intégrer un nombre assez important de critères. En effet, même si les projets ne peuvent pas tous répondre à l'ensemble des critères, il est intéressant, dans la phase de construction d'un projet, de pouvoir se saisir d'un ensemble le plus exhaustif possible de questions qui soulignent à la fois la diversité des sujets et leur contribution à une vision globale.
Il va sans dire que la grille n'est pas et n'a pas vocation à être une fin en soi ; elle vise au mieux à donner une représentation structurée du projet, qui peut être complémentaire avec d'autres approches basées sur la géographie ou l'observation locale (déterminants structurants de toute dynamique de développement local, a fortiori durable).

Cette grille a vocation à être utilisée par les bureaux d'études et/ou collectivités selon 2 objectifs :

- **participer au choix du projet** le plus pertinent, répondant aux orientations définies par une étude paysagère et au regard de ses perspectives en matière de développement durable ;
- **construire le projet** le plus adapté en identifiant les marges de progrès en matière de développement durable et les perspectives à retenir dans ce domaine, et ainsi donner un sens au projet.

L'exploitation et la restitution de la grille sera un peu différente selon l'objectif visé. Deux méthodologies sont donc définies dans le présent guide.

La « grille développement durable » ci-dessous, devra être complétée à partir des enjeux propres au territoire qui seront ressortis du diagnostic, pour chaque finalité.

LISTE 1 : 30 CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE AUTOUR DES 5 FINALITES

Finalité 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère :

Le projet prend-il en compte les effets du changement climatique ? Permet-il de progresser dans la lutte contre les changements climatiques ou dans l'adaptation du territoire aux changements climatiques ?

1. Diminution des pressions sur le sol, l'eau, l'air, la biodiversité, adaptation des espaces agricoles aux évolutions du climat.
2. Économie de la ressource en eau.
3. Développement de la couverture végétale comme piège à CO2.
4. Diminution des émissions de gaz à effet de serre, développement des liaisons douces et incitation à l'éco- mobilité.

Finalité 2. Préservation des milieux, de la biodiversité, protection des milieux et des ressources :

Le projet permet-il de préserver, les ressources et la biodiversité ?

5. Préservation et restauration des continuités écologiques.
6. Amélioration de la connaissance et valorisation de la biodiversité (nature remarquable et ordinaire)
7. Protection de la ressource eau et des milieux aquatiques.
8. Protection des ressources sol et sous-sol (lutte contre l'artificialisation, utilisation de matériaux recyclés ou renouvelables)

Finalité 3. Épanouissement de tous les êtres humains :

Le projet contribue-t-il à l'épanouissement individuel et à l'amélioration de la qualité de vie pour tous ?

9. Appropriation du patrimoine naturel et culturel local et renforcement du sentiment d'appartenance.
10. Accès aux sites de nature pour les personnes à mobilité réduite.
11. Diminution des risques naturels (inondations, glissements de terrain, retrait-gonflement…)
12. Contribution à la lutte contre le chômage et l'exclusion
13. Prise en compte de la multi-fonctionnalité des sites
14. Limitation des impacts sur la santé (choix des espèces si plantations, choix de matériaux,…)
15. Gratuité des transports et de l'accès aux sites d'intérêt général (nature, musée…)

Finalité 4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations :

Le projet favorise-t-il la cohésion sociale, la solidarité entre territoires (notamment amont-aval) et entre générations ?

16. Renforcement de l'identité du territoire.
17. Lutte contre la précarité, la pauvreté
18. Sécurité des individus et des biens
19. Appropriation collective du territoire.
20. Partage et capitalisation de connaissances, expériences, savoir-faire avec les plus jeunes, les femmes, néo-résidents, touristes, personnes âgées, jeunes retraités (Notamment culture du risque).
21. Ouverture et échange d'expériences avec d'autres territoires et populations, entre réseaux d'acteurs.
22. Subsidiarité pour favoriser le partage des responsabilités.
23. Mise en place de démarches d'information, de sensibilisation, de participation pour mettre au point des stratégies, des projets partagés.
24. Meilleure responsabilisation de tous les acteurs et de la population.
25. Prise en compte de la dimension prospective pour une amélioration des sites appropriée aux générations futures.

Finalité 5. Dynamique de développement suivant des modes de consommation et production durables :

Le projet contribue-il au développement d'un mode de vie plus durable et de pratiques responsables ?

26. Développement d'activités économiques, sociales et solidaires.
27. Développement de compétences nouvelles pour une gestion durable des milieux et paysages.
28. Intégration de critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, utilisation de matériaux recyclés et/ou renouvelables, …)
29. Création, maintien d'emplois.
30. Exemplarité de l'action pour d'autres collectivités (chantier, propre,…)

LISTE 2 : 15 CRITERES AUTOUR DES 5 ELEMENTS DE DEMARCHE

Élément de démarche 1

Le projet propose-t-il d'intégrer les principes de participation ?

1. Identification des parties prenantes du projet (riverains, acteurs locaux, entrepreneurs…).
2. Adéquation des moyens favorisant la participation (information, communication, consultation, concertation, co-production).
3. Cohérence avec les représentations et les attentes des populations locales.

Élément de démarche 2

Le projet est-il doté d'instances de pilotage fonctionnelles et efficientes ?

4. Portage politique
5. Pilotage opérationnel
6. Adéquation des moyens (partenariats, financements mobilisables…)

Élément de démarche 3

Le projet favorise-t-il la transversalité et l'articulation des actions ?

7. Introduction d'une dynamique de projet
8. Synergies /articulation avec les projets locaux existants ou émergents (ex. agenda 21 local, SCOT,…)
9. Dynamique partenariale

Élément de démarche 4

Le projet est-il accompagné d'un dispositif d'évaluation ?

10. Faisabilité à court terme (et absence de complexité technique majeure)
11. Partage des résultats attendus (dans la mesure du possible quantifiés et planifiés dans le temps)
12. Moyens mis en place pour s'assurer de l'atteinte des objectifs (modalités envisagées, évaluation participative…)

Élément de démarche 5

Le projet s'inscrit-il dans une dynamique d'amélioration continue ?

13. Innovation, expérimentation
14. Valorisation des résultats auprès des parties prenantes et habitants
15. Capitalisation et transfert de bonnes pratiques

METHODOLOGIE D'UTILISATION DE LA GRILLE POUR L'IDENTIFICATION D'OBJECTIFS OPERATIONNELS ET POUR LE CHOIX DU PROJET :

La « grille développement durable » est utile pour mesurer le potentiel d'un projet déjà choisi ou pour comparer des projets entre eux et guider le choix du projet.

CE QUI A DEJA ETE FAIT A CE STADE :

- Diagnostic co-construit (Analyse paysagère, écologique, recueil et analyse de perceptions),
- Définition des enjeux propres au territoire,
- Repérage et localisation de sites sur lesquels il serait possible d'implanter un nouveau projet paysager et/ou culturel.
- Lecture de la grille développement durable, complémentée par les enjeux propres au territoire, déterminés à l'issue du diagnostic.

LES QUESTIONS A SE POSER, DANS L'ORDRE :

1. Quelles sont les cibles que le projet peut atteindre ?
2. Les projets vont-ils à l'encontre de l'une des 5 finalités ?
3. Quels sont les critères vis-à-vis desquels ce projet apporterait une amélioration de la situation?

Attention, il ne s'agit pas ici de chercher à tout prix à élaborer un projet exemplaire qui réponde parfaitement à 100% des critères de la liste. Le projet de développement durable parfait (si tant est qu'il existe) n'est pas visé via cet outil. C'est plutôt l'ambition et la recherche de l'atteinte d'objectifs opérationnels en phase avec une démarche de développement durable qui sont encouragées.

LA GRILLE « DEVELOPPEMENT DURABLE » COMME OUTIL D'ELABORATION D'UN PROJET OU DE CHOIX D'UN PROJET PAR RAPPORT A UN AUTRE :

A cette étape, il s'agit de **mesurer le potentiel du projet**, et si il y a plusieurs projets, de les comparer les uns aux autres.

Pour ce faire, il faut tout d'abord :

- **Considérer** les critères de chacune des finalités comme des cibles à atteindre. Elles constitueront un fil conducteur dans l'élaboration du (des) projet(s).

Ensuite, l'exercice proposé est d'imaginer un (des) projet(s) réaliste(s) mais « idéal(aux) » au regard du développement durable puis pour chaque projet, de :

- **Se demander** quelles sont ses cibles
- **Identifier** les objectifs opérationnels correspondant à chacune de ces cibles.

Plus le nombre de cibles susceptibles d'être atteintes est important, plus le projet est cohérent avec une démarche de développement durable.

Tout projet en contradiction flagrante avec une des finalités du développement durable sera écarté.

Afin d'illustrer l'analyse et la comparaison des projets via la grille, il est proposé de calculer **un indice de potentialité** et de réaliser une **représentation graphique** des résultats

Le calcul de l'indice

Le calcul de l'indice à ce stade est simple. Puisqu'il s'agit d'évaluer le potentiel d'un projet, l'indice se calcul comme suit :

Indice de potentialité
(Finalité ou démarche, la méthode de calcul est la même)

=

(Nombre de critères correspondant à des objectifs opérationnels / nombre total de critères) x 100

La representation synthetique des resultats

La réalisation d'un graphique peut être utile afin d'illustrer, notamment auprès des élus, les réflexions menées à propos des projets dans une perspective de développement durable. Une analyse visuelle est en effet intéressante pour simplifier les résultats de l'analyse et s'affranchir de la liste exhaustive des critères et d'explications détaillées sur la méthode.

La représentation des résultats d'analyse montre, sur 2 graphiques différents, le potentiel de prise en compte des critères de développement durable par finalité et par type d'éléments de démarche. Il est proposé de calculer un indice (rapporter à la valeur 100) de façon à pouvoir dessiner des surfaces de type « radar » ou « toile d'araignée » aisément interprétables en fonction de leur forme.

Il est conseillé d'apposer quelques commentaires qualificatifs sous forme de mots clés par exemple, pour aider à la lecture du graphique et à sa compréhension.

Un indicateur type « météo » (de « soleil » à « nuage et pluie ») peut être utilisé pour caractériser les résultats de l'analyse des critères de chaque finalité ou de chaque élément de démarche selon la règle suivante :

indice > à 75
soleil

50 <indice< 75inclus
éclaircie

inclus30 <indice< 50 inclus
couvert

indice < ou =30
pluvieux

Cette option est intéressante dans le cas où, en plus des graphiques synthétique, il est prévu de présenter de manière visuelle, l'évaluation au regard de l'ensemble des critères.
NB : Les pictogrammes présentés ci-dessus sont libres d'utilisation

Exemple 1 : Etude de cas : L'aménagement d'une façade fluviale dans une commune de taille moyenne

Calcul de l'indice de potentialité :

Finalité 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère :	***Brève analyse du projet***	***Objectifs opérationnels***
1. Diminution des pressions sur le sol, l'eau, l'air, la biodiversité, adaptation des espaces agricoles aux évolutions du climat.	*Ne va pas à l'encontre du critère Respect de la biodiversité et des ressources. Le recul de l'artificialisation des sols est visé*	*Réduire la taille du parking bétonné*
2. Economie de la ressource en eau.	*Pas de rapport avec le projet*	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*
3. Développement de la couverture végétale comme piège à CO_2. *4. Diminution des émissions de GES Développement des liaisons douces et incitation à l'Eco mobilité.*	*Le projet intègre le développement d'espaces verts* *Des circuits à vélo permettraient de profiter des paysages offerts par la Garonne en se déplaçant.*	*Planter des arbres supplémentaires* *Créer une liaison à vélo vers la gare la plus proche*

Indice Finalité 1 = (3/4) x100 = 75

Finalité 2. Préservation des milieux, de la biodiversité, protection des milieux et des ressources :	***Brève analyse du projet***	***Objectifs opérationnels***
5. Préservation et restauration des continuités écologiques.	*Pas d'obstacles aux continuités écologiques. Pas de restauration des berges mais coupes sélectives.* *Réflexions à mener sur la gestion de la ripisylve.*	*Valoriser la ripisylve et développer les ouvertures visuelles sur la Garonne*
6. Amélioration de la connaissance et valorisation de la biodiversité (nature remarquable et ordinaire)	*Le territoire est intéressant termes de biodiversité, notamment aquatique.*	*Créer d'un parcours pédagogique en bord de Garonne, en lien avec les associations naturalistes locales.*
7. Protection de la ressource eau et des milieux aquatiques.	*Pas de rapport avec le projet*	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*
8. Protection des ressources sol et sous-sol (lutte contre l'artificialisation, utilisation de matériaux recyclés ou renouvelables)	*L'aménagement du parking permettrait de faire diminuer ses écoulements du parking et donc les rejets dans la Garonne*	*Réduire la taille du parking bétonné* *Utiliser des matériaux naturels et perméables pour le nouveau parking*

Indice Finalité 2= (3/4) x100 = 75

Finalité 3. Épanouissement de tous les êtres humains :	*Brève analyse du projet*	*Objectifs opérationnels*
9. Appropriation du patrimoine naturel et culturel local et renforcement du sentiment d'appartenance.	*Forte valeur patrimonial de la façade fluviale. L'ancienne cale à restaurer présente un potentiel culturel et paysager*	*Valoriser la ripisylve, et des éléments patrimoniaux comme le parvis, les escaliers, la cale…*
10. Accès aux sites de nature pour les personnes à mobilité réduite.	*Il n'y a pas d'aménagements spécifiques.*	*Dévoyer la route et élargir le trottoir en façade pour éviter les problèmes d'accessibilité. Etre vigilant sur ce point pour la création du parcours pédagogique*
11. Diminution des risques naturels (inondations, glissements de terrain, retrait-gonflement…)	*Pas de rapport avec le projet*	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*
12. Contribution à la lutte contre le chômage et l'exclusion	*Marché et foire ont lieu régulièrement. L'élargissement des trottoirs pourraient permettre d'accueillir des terrasses ou étals. Déplacement d'un stade municipal. Création d'un jardin public, de promenades*	*Conserver l'activité du marché local*
13. Prise en compte de la multi-fonctionnalité des sites	*Multifonctionnalité : marché, stationnement, cheminement doux, parcours pédagogique et culturel.*	*Maintenir les usages économiques, de loisir, de déplacement donc de passage et d'utilisation du site.*
14. Limitation des impacts sur la santé (choix des espèces si plantations, choix de matériaux,…)	*Il est prévu de développer la végétation et de l'utiliser pour délimiter des espaces*	*Choisir des plantations cohérentes avec les espèces présentes et diminuer de l'utilisation d'enrobé*
15. Gratuité des transports et d'accès aux sites d'intérêt général (nature, musée…)	*Pas de rapport avec le projet*	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*

Indice Finalité 3 = (5/7) x100 = 71

Finalité 4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations :	***Brève analyse du projet***	***Objectifs opérationnels***
16. Renforcement de l'identité du territoire.	*Les propositions visent un retour des populations vers le fleuve*	*Créer des promenades sur les deux rives,* *Créer des aménagements parallèlement au fleuve pour la mise en valeur de la ripisylve notamment*
17. Lutte contre la précarité, la pauvreté	*Pas de rapport avec le projet*	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*
18. Sécurité des individus et des biens	*Le risque inondation est pris en compte dans le projet*	*Déplacer le stade.* *Sécuriser les parcours destinés aux vélos*
19. Appropriation collective du territoire.	*Le parcours pédagogique, le maintien du marché sont des actions importantes pour la collectivité ...*	*Créer des espaces publics tous usage mais* *Maintenir les activités historiques : marché, foire, prairie de jeux*
20. Partage et capitalisation de connaissances, expériences, savoir-faire avec les plus jeunes, les femmes, néo-résidents, touristes personnes âgées, jeunes retraités (Notamment culture du risque).	*Une démarche collective serait à engager pour la concrétiser l'idée du parcours pédagogique*	*Maintenir les lieux de rencontre des habitants: marché foire, prairie de jeux.* *Augmenter les possibilités de liaisons à vélo entre les coins de la ville.* *Impliquer des associations, l'école,… pour la mise en place du parcours pédagogique*
21. Ouverture et échange d'expériences avec d'autres territoires et populations, entre réseaux d'acteurs.	*Il existe un projet similaire qui se met en place dans la communauté de communes voisine*	*Connecter le projet avec ceux des collectivités locales.*
22. Subsidiarité pour favoriser le partage des responsabilités.	*Le lien commune – communauté de commune – office de tourisme existe*	*Etoffer le lien entre les acteurs du territoire*
23. Mise en place de démarches d'information, de sensibilisation, de participation pour mettre au point des stratégies, des projets partagés. *24. Meilleure responsabilisation de tous les acteurs et de la population.*	*Le parcours pédagogique concentre des objectifs d'amélioration de la connaissance et de diffusion de l'information ainsi que de sensibilisation*	*Créer une exposition itinérante, des présentations publiques avec un animateur du projet, le parcours pédagogique*
25. Prise en compte de la dimension prospective pour une amélioration des sites appropriée aux générations futures.	*Ce site pourrait faire l'objet d'un suivi par l'observatoire des paysages de Garonne*	*Protéger le site, conserver les lieux de rencontres et d'activités en les faisant évoluer,* *Prévoir l'aménagement de zones non exploitées*
Indice Finalité 4 = (9/10) x100 = 90		

Finalité 5. Dynamique de développement suivant des modes de consommation et production durables :	***Brève analyse du projet***	***Objectifs opérationnels***
26. Développement d'activités économiques, sociales et solidaires.	*Au travers du **marché local** ?*	*Soutenir les producteurs locaux au marché*
27. Développement de compétences nouvelles pour une gestion durable des milieux et paysages.	*La gestion de la ripisylve pourrait solliciter de nouvelles compétences*	*Effectuer des coupes sélectives.* *Planter des arbres et valoriser la ripisylve*
28. Intégration de critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, utilisation de matériaux recyclés et/ou renouvelables, …)	*Cette partie est à développer*	*Favoriser dans l'analyse des offres de prestation pour la mise en œuvre du projet des candidats dont le fonctionnement répond à des critères sociaux et environnementaux*
29. Création, maintien d'emplois.	*Des travaux prévus pourraient justifier de développement d'activité de gestion des espaces notamment.*	*Créer un emploi technique pour la gestion des espaces publics*
30. Exemplarité de l'action pour d'autres collectivités (chantier propre,…)	*Un chantier est envisagé pour la restauration de la cale ?*	*Mettre en place un chantier « jeunes » pour la restauration de la cale*

Indice Finalité 5 = (5/5) x100 = 100

L'exemple du projet d'aménagement d'une façade fluviale est traité ci-dessus au travers de la première partie de la « grille développement durable » qui liste les critères par finalité du développement durable. Pour mesurer complétement le potentiel d'un projet, le même exercice doit être fait avec la deuxième partie de la grille, qui liste les éléments de démarche.

Représentation graphique du potentiel du projet d'aménagement d'une façade fluviale :

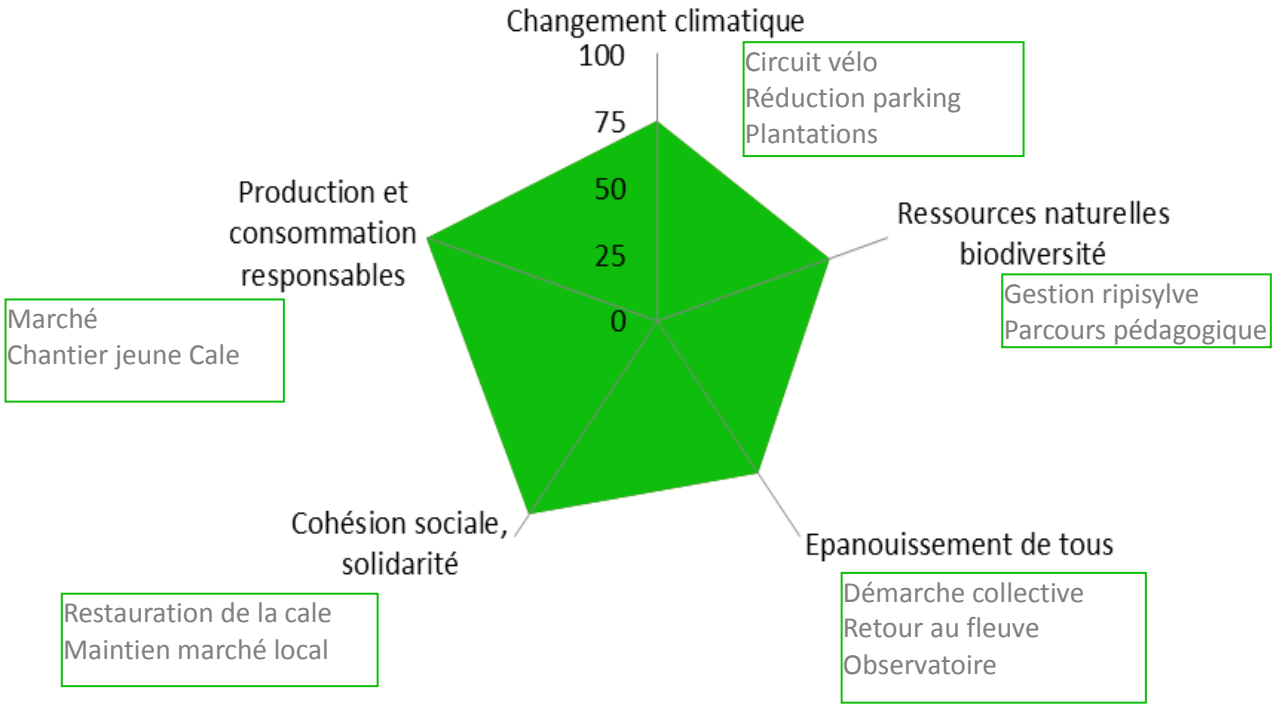

Synthèse de l'analyse :

Le projet est de qualité. Il se dégage des objectifs opérationnels pour plus des ¾ des critères de la liste. Il s'agit d'un projet à encourager car il dispose d'un potentiel intéressant d'aménagement selon une approche de type développement durable.

Exemple 2 : Illustration du principe de comparaison d'un projet par rapport à un autre

Calcul des indices

Finalités	Mots clés	Indices projet1	Indices projet2
F1	Changement climatique	66	75
F2	Ressources naturelles biodiversité	50	100
F3	Epanouissement de tous	50	25
F4	Cohésion sociale, solidarité	66	25
F5	Production et consommation responsables	50	100
Démarche	**Mots clés**	**Indices projet1**	**Indices projet2**
D1	participation	100	50
D2	pilotage	100	90
D3	transversalité	33	90
D4	évaluation	0	70
D5	amélioration continue	0	30

Représentations graphiques des potentiels des projets 1&2

PROJET 1, Prise en compte des finalités DD

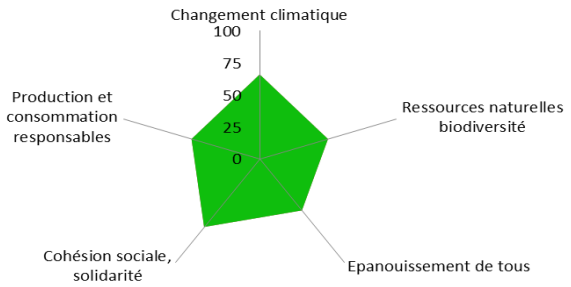

Projet culturel de découverte du patrimoine (arbres+bâtis)
Parcours à pied

PROJET 1, éléments de démarche

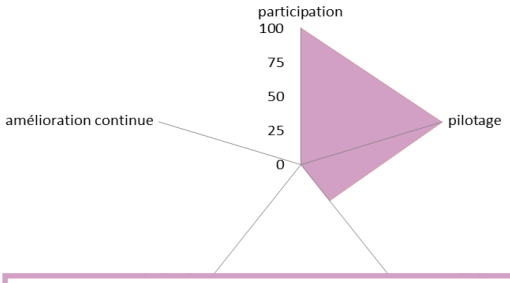

Très bonne implication des élus et moyens d'animation importants
Pas de vision prospective

PROJET 2, Prise en compte des finalités DD

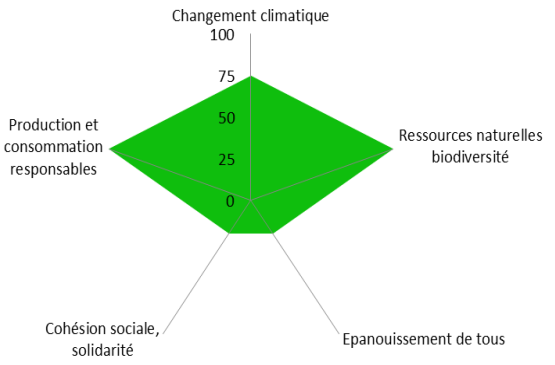

Revégétalisation prévue
Idée de création d'association d'entretien des berges
Elaboration d'un cahier des charges de chantier propre

PROJET 2, éléments de démarche

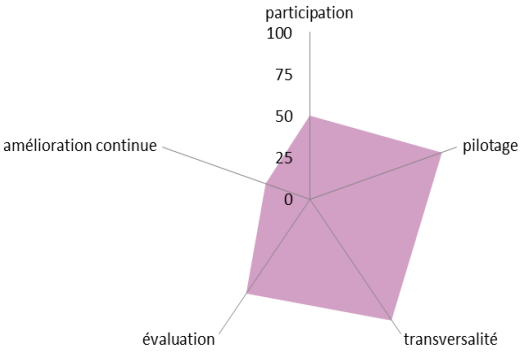

Bonne dynamique territoriale
Implication d'acteurs de divers horizons
Pas de projet de restitution à la population

Synthèse de la comparaison :

Le projet 1 répond moyennement à toutes les finalités alors que le projet 2 ne répond qu'à certaines d'entre elles mais de manière plus poussée. Le projet 1 bien que plus équilibré présente un potentiel de qualité moindre que le projet 2 en termes de prise en compte du développement durable.

De plus, des lacunes sont à prévoir concernant la continuité du projet 1. Le projet 2 est plus porté par les élus que par la population et présente un déséquilibre en termes de participation. Il intègre moins bien les perceptions des acteurs ce qui peut présenter un risque pour son acceptabilité a posteriori par les habitants.

Le choix du Comité de pilotage se portera sur le projet 2 si les priorités des maîtres d'ouvrage concernent la protection de l'environnement par exemple. Si la participation est une question importante quitte à ce que les finalités du développement durable soient plus abordées qu'explorées alors le choix se portera plutôt sur le projet 1.

METHODOLOGIE D'UTILISATION DE LA GRILLE POUR L'ELABORATION ET LA VALIDATION DU PROJET

CE QUI A DEJA ETE FAIT A CE STADE :

- Identification des objectifs opérationnels du projet au regard du développement durable.
- Choix du projet par le Comité de pilotage
- Définition du projet : propositions d'actions concrètes, détermination du résultat recherché, élaboration d'une vision prospective, construction d'indicateurs de suivi voire d'évaluation

LES QUESTIONS A SE POSER, DANS L'ORDRE :

1. Pour chacune des finalités, quels objectifs opérationnels le projet parvient-il à atteindre ?
2. Pour chacune des finalités, quels critères le projet respecte-t-il ?
3. Quels éléments déterminants de démarche ont-ils été intégrés au projet ?

LES FACTEURS CLES DE REUSSITE POUR QUE LE PROJET SOIT UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Un projet de développement durable, selon le cadre de référence national, poursuit les 5 finalités du développement durable et met en œuvre les 5 éléments déterminants de démarches.
- Les travaux de diagnostic, avec le recueil de données techniques et de perceptions, ainsi que l'analyse des sites sur le terrain requièrent un savoir-faire et une méthodologie exigeante. La démarche suivie sera gage de réussite du projet et c'est pourquoi il est proposé d'intégrer à tout projet des critères de démarches.
- Le rendu du projet, au-delà de l'esquisse d'aménagement devra mettre en avant les méthodes de construction, de conduite, d'amélioration continue et d'évaluation du projet.

LA GRILLE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME OUTIL DE VALIDATION ET DE VALORISATION

A cette étape de validation, il s'agit de **confirmer l'intérêt d'un projet** en tant que projet de développement durable.

L'exercice consiste simplement à analyser le contenu du projet défini au regard de l'ensemble des critères de la « grille développement durable » et des objectifs opérationnels, en indiquant si ceux-ci ont été atteint, totalement, partiellement ou pas du tout. Cela permettra soit de valider la démarche et les aménagements choisis, soit de corriger voire d'améliorer certaines propositions d'action du projet.

Afin d'illustrer cette analyse, il est proposé de calculer un indice développement durable du projet et de réaliser une représentation graphique des résultats.

Un coefficient d'atteinte des objectifs peut être attribué. Il est égale à 0 si les objectifs ne sont pas atteints, à 0,5 s'ils le sont partiellement et à 1 si ils le sont totalement. (Un code couleur peut être associé pour une analyse plus visuelle : (rouge si les objectifs ne sont pas atteints, vert pâle si ils le sont partiellement et vert soutenu si ils le sont totalement, par exemple)).

LE CALCUL DE L'INDICE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour chaque finalité, on calcule tout d'abord un coefficient d'atteinte des objectifs puis l'indice développement durable, qui à ce stade permet d'évaluer l'atteinte des objectifs opérationnels :

Coefficient d'atteinte des objectifs
(Compris entre 0 et 1)

=

Somme des notes (0, 0,5 ou 1) attribuées à chaque critère pris en compte / note maximale

NB : un critère est pris en compte lorsqu'au moins l'un des objectifs opérationnels qui y sont associés est partiellement atteint.

Indice « développement durable »
(Finalité ou démarche, la méthode de calcul est la même)

=

Indice de potentialité x coefficient d'atteinte des objectifs

LA REPRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS

Il parait important de pouvoir valoriser les résultats d'analyse des projets et donc les projets auprès des maîtres d'ouvrage et des organismes qui assurent un accompagnement des projets paysagers sans pour autant entrer dans la méthode complète d'utilisation de la grille DD.

Afin de pouvoir relativiser la prise en compte de critères de développement durable entre les phases de choix du projet et d'élaboration du projet, le mode de représentation synthétique reste le même ; soit 2 graphiques de type « radar » ou « toile d'araignée » différents, montrant la prise en compte des critères de développement durable par finalité pour l'un et par type d'éléments de démarche pour l'autre.

Dans le choix du projet, nous avons vu que certains projets, bien que non contradictoire avec une finalité du développement durable, peuvent ne pas être concerné par cette finalité. Aussi pour éviter une visualisation défavorable du projet de ce fait, il peut être envisagé de représenter un radar « partiel » auquel les branches des finalités non concernées auront été retirées.

Pour plus de compréhension des graphiques, il est conseillé d'y apposer quelques commentaires qualificatifs sous forme de mots clés par exemple.

Un indicateur type « météo » (de « soleil » à « nuage et pluie ») peut être utilisé pour caractériser les résultats de l'analyse des critères de chaque finalité ou de chaque élément de démarche selon la règle suivante :

indice > à 75
soleil

50 <indice< 75 inclus
éclaircie

30 <indice< 50 inclus
couvert

indice < ou =30
pluvieux

NB : Les pictogrammes présentés ci-dessus sont libres d'utilisation

Exemple 1 : Etude de cas (suite) : L'aménagement d'une façade fluviale dans une commune de taille moyenne

Calcul de l'indice développement durable

Finalité 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère :	***Objectifs opérationnels***	***Atteinte de ces objectifs***	***Coefficient***
1. Diminution des pressions sur le sol, l'eau, l'air, la biodiversité, adaptation des espaces agricoles aux évolutions du climat.	*Réduire la taille du parking bétonné*	*oui*	*1*
2. Economie de la ressource en eau.	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*		*/*
3. Développement de la couverture végétale comme piège à CO2.	*Planter des arbres supplémentaires*	*oui*	*1*
4. Diminution des émissions de GES Développement des liaisons douces et incitation à l'Eco mobilité.	*Créer une liaison à vélo vers la gare la plus proche*	*oui*	*1*

Coefficient d'atteinte des objectifs Finalité 1 = (3/3) = 1
Indice DD Finalité 1 = 75 x 1= 75

Finalité 2. Préservation des milieux, de la biodiversité, protection des milieux et des ressources :	***Objectifs opérationnels***	***Atteinte de ces objectifs***	***Coefficient***
5. Préservation et restauration des continuités écologiques.	*Valoriser la ripisylve et développer les ouvertures visuelles sur la Garonne*	*Travaux sur une seule berge*	*0,5*
6. Amélioration de la connaissance et valorisation de la biodiversité (nature remarquable et ordinaire)	*Créer un parcours pédagogique en bord de Garonne, en lien avec les associations naturalistes locales.*	*Pas d'associations impliquées*	*0,5*
7. Protection de la ressource eau et des milieux aquatiques.	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*		*/*
8. Protection des ressources sol et sous-sol (lutte contre l'artificialisation, utilisation de matériaux recyclés ou renouvelables)	*Réduire la taille du parking bétonné* *Utiliser des matériaux naturels et perméables pour le nouveau parking*	*Une zone reste bétonnée pour accueillir les poids lourds*	*0,5*

Coefficient d'atteinte des objectifs Finalité 2 = (1,5/3) = 0,5
Indice DD Finalité 2 = 75 x 0,5=37,5

Finalité 3. Épanouissement de tous les êtres humains :	***Objectifs opérationnels***	***Atteinte de ces objectifs***	***Coefficient***
9. Appropriation du patrimoine naturel et culturel local et renforcement du sentiment d'appartenance.	*Valoriser la ripisylve, et des éléments patrimoniaux comme le parvis, les escaliers, la cale…*	*Des éléments bâtis ne sont pas intégrés au projet*	*0,5*
10. Accès aux sites de nature aux personnes à mobilité réduite.	*Dévoyer la route et élargir le trottoir en façade pour éviter les problèmes d'accessibilité. Etre vigilant sur ce point pour la création du parcours pédagogique*	*Pas de réfection de la route*	*0,5*
11. Diminution des risques naturels (inondations, glissements de terrain, retrait-gonflement…)	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère/*		*/*
12. Contribution à la lutte contre le chômage et l'exclusion	*Conserver l'activité du marché local*	*oui*	*1*
13. Prise en compte de la multi-fonctionnalité des sites	*Maintenir les usages économiques, de loisir, de déplacement donc de passage et d'utilisation du site.*	*oui*	*1*
14. Limitation des impacts sur la santé (choix des espèces si plantations, choix de matériaux,…)	*Choisir des plantations cohérentes avec les espèces présentes et diminuer de l'utilisation d'enrobé*	*oui*	*1*
15. Gratuité des transports et d'accès aux sites d'intérêt général (nature, musée…)	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère/*		*/*

Coefficient d'atteinte des objectifs Finalité 3 = (4/7) = 0,6
Indice DD Finalité 3 = 71 x 0,6=42,6

Finalité 4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations :	***Objectifs opérationnels***	***Atteinte de ces objectifs***	***Coefficient***
16. Renforcement de l'identité du territoire.	*Créer des promenades sur les deux rives, Créer des aménagements parallèlement au fleuve pour la mise en valeur de la ripisylve notamment*	*Travaux sur une seule berge*	*0,5*
17. Lutte contre la précarité, la pauvreté	*Pas d'objectif opérationnel associé à ce critère*		*0*
18. Sécurité des individus et des biens	*Déplacer le stade. Sécuriser les parcours destinés aux vélos*	*oui*	*1*
19. Appropriation collective du territoire.	*Créer des espaces publics tous usage mais Maintenir les activités historiques : marché, foire, prairie de jeux*	*oui*	*1*
20. Partage et capitalisation de connaissances, expériences, savoir-faire avec les plus jeunes, les femmes, néo-résidents, touristes personnes âgées, jeunes retraités (Notamment culture du risque).	*Maintenir les lieux de rencontre des habitants: marché foire, prairie de jeux. Augmenter les possibilités de liaisons à vélo entre les coins de la ville. Impliquer des associations, l'école,… pour la mise en place du parcours pédagogique*	*Seules le lien en vélo vers la gare est maintenu. Peu d'associations impliquées dans le parcours pédagogique*	*0,5*
21. Ouverture et échange d'expériences avec d'autres territoires et populations, entre réseaux d'acteurs.	*Connecter le projet avec ceux des collectivités locales.*	*Oui*	*1*
22. Subsidiarité pour favoriser le partage des responsabilités.	*Etoffer le lien entre les acteurs du territoire*	*Pas d'actions prévues*	*0*
23. Mise en place de démarches d'information, de sensibilisation, de participation pour mettre au point des stratégies, des projets partagés.	*Créer une exposition itinérante, des présentations publiques avec un animateur du projet, le parcours pédagogique*	*Pas d'exposition itinérante*	*0,5*
24. Meilleure responsabilisation de tous les acteurs et de la population.		*Pas d'actions prévues*	*0*
25. Prise en compte de la dimension prospective pour une amélioration des sites appropriée aux générations futures.	*Protéger le site, conserver les lieux de rencontres et d'activités en les faisant évoluer, Prévoir l'aménagement de zones non exploitées*	*oui*	*1*

Coefficient d'atteinte des objectifs Finalité 4= (5,5/10) = 0,6
Indice DD Finalité 4 = 90 x 0,6= 54

Finalité 5. Dynamique de développement suivant des modes de consommation et production durables :	***Objectifs opérationnels***	***Atteinte de ces objectifs***	***Coefficient***
26. Développement d'activités économiques, sociales et solidaires.	*Soutenir les producteurs locaux au marché*	*Emplacement réservés à des producteurs locaux*	*1*
27. Développement de compétences nouvelles pour une gestion durable des milieux et paysages.	*Effectuer des coupes sélectives.* *Planter des arbres et valoriser la ripisylve*	*oui*	*1*
28. Intégration de critères sociaux et environnementaux dans les marches publics, utilisation de matériaux recyclés et/ou renouvelables, …)	*Favoriser dans l'analyse des offres de prestation pour la mise en œuvre du projet des candidats dont le fonctionnement répond à des critères sociaux et environnementaux*	*Oui*	*1*
29. Création, maintien d'emplois.	*Créer un emploi technique pour la gestion des espaces publics*	*Oui*	*1*
30. Exemplarité de l'action pour d'autres collectivités (chantier propre,…)	*Mettre en place un chantier « jeunes » pour la restauration de la cale*	*Pas de possibilité de solliciter des jeunes pour le chantier*	*0*

Coefficient d'atteinte des objectifs Finalité 5= (4/5) = 0,8
Indice DD Finalité 5 = 100 x 0,8= 80

Représentation graphique de l'atteinte des objectifs opérationnels pour ce projet :

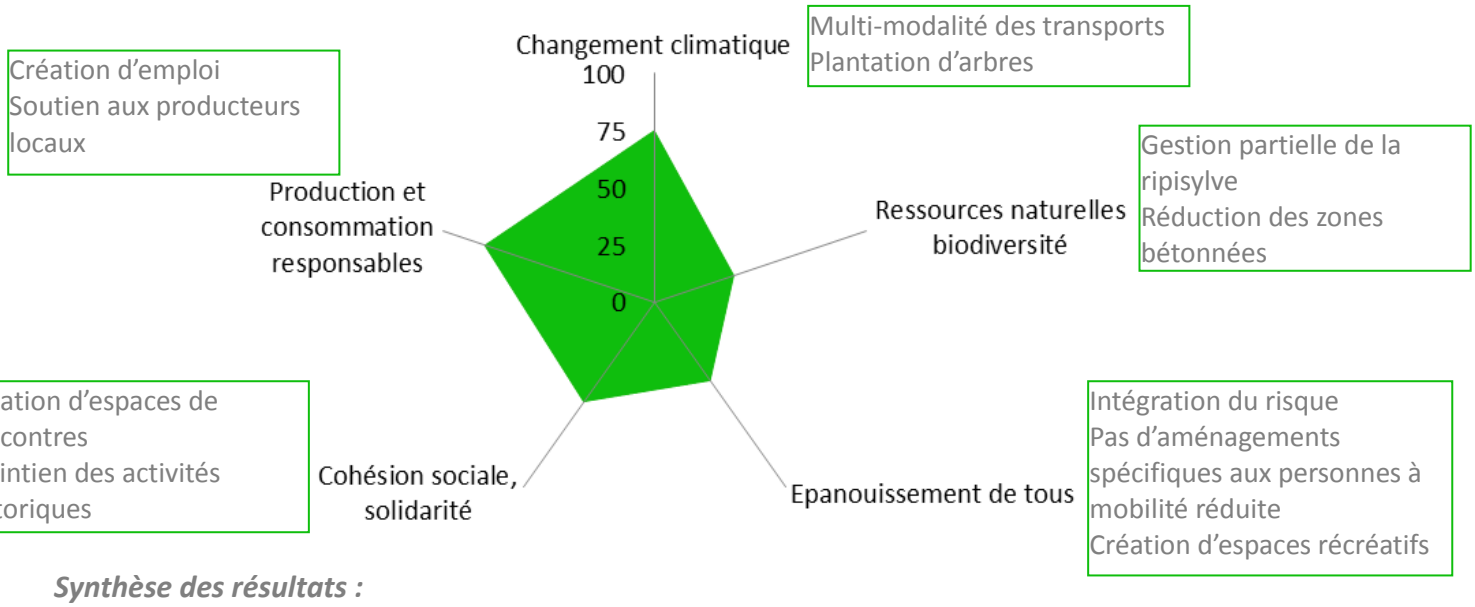

Synthèse des résultats :
Le projet a bien répondu aux attentes pour au moins 3 finalités, il est moins équilibré à ce stade mais aucune des finalités n'a été délaissée. On retrouve parmi les actions proposées des efforts de la part du porteur de projet pour intégrer celui-ci dans une démarche de développement durable. L'utilisation de la grille pour évaluer les éléments de démarche mis en œuvre permettra d'affiner cette analyse du projet

PARTICIPATIVE
PROJETS
citoyens
RIVIÈRES
ELU
CANAL
INFORMATION
FLEUVE
Garonne
berges
CONCERTATION
RENCONTRE
débat
PARTAGE
APPROPRIATION
ÉCLAIRÉES
VIE
savoir
projets
berges
avec
GARONA
ADAPTÉS
FAUNE
CITOYENS
RENCONTRE
legitimite
COMPRÉHENSION